

## **Rapport de l'assemblée générale Euraudax Belgique 21/02/2015**

Le président souhaite la bienvenue à tout le monde

Des membres du comité excusés :

- Frank Rottiers
- Roland Leloup
- Jacky Servais

### **1. Appel nominal des organisateurs**

Nous avons dû constater à regret que les organisateurs suivants n'étaient pas présents : Aalst – Andenne – Zelzate – Lommel – Dender Schelde – Doornik – Langdorp.

### **2. Rapport financier**

Le 31/12/2014 le solde du I compte bancaire était de 6.890,95 euro.

Le 31/12/2013 c'était 6.550,60 euro.

Malgré le paiement des souvenirs pour la 5<sup>ième</sup> et 10<sup>ième</sup> coquille qui ont été distribués pour la première fois à l'assemblée générale de l'année passée pour la somme de 489,00 euro il y a une légère augmentation. Monique et Roland ont, en qualité de commissaire, revu les comptes. Ceci a été confirmé par Monique. Elle n'avait pas de remarques.

### **3. Participations annuelles**

En 2014 il y a eu 42 marches Euraudax avec un total de 2.368, soit une moyenne de 56 participants par organisation.

En 2013 il y a eu 44 marches avec un total de 2.096 marcheurs. Soit une moyenne de 48 marcheurs par organisation. Nous constatons une petite augmentation. Nous espérons que ce sera permanent.

Les listes complètes peuvent être consultées sur le site [EURAUDAX-BELGIUM.be](http://EURAUDAX-BELGIUM.be).

Nous remercierons tout le monde pour la transmission des résultats des marches à Aktivia.

#### 4. **Relations avec la France concernant Euraudax Pays-bas**

Car Marinus Van Kuilenburg est encore dans le calendrier Français citée comme responsable randonnée UAF Pays-Bas.

Antoine a rédigé une lettre avec plusieurs membres du Bureau qui a été envoyé au Président de l'UAF, Patrick Aguetant. Ceci pour expliquer la situation et demander la démission de Marinus. La lettre a été envoyée le 21 janvier et a été lue pendant la réunion.

On n'a toujours reçu aucune réponse de la France.

#### 5. **Sécurité**

On a du constater que ; pendant quelques marche, le port du gilet fluorescent pendant la nuit n'était pas respecté.

Nous demandons aux organisateurs, avec quelqu'un présent du Comité, 15 minutes avant le départ des randonneurs de souligner aux participants que porter un gilet fluorescent est obligatoire.

Sans gilet fluorescent le marcheur ne peut pas démarrer. Ceci est indispensable pour la sécurité des participants

#### 6. **Flèches et Etoiles**

En 2015 il n'y avait pas des projets.

Antoine demande pour de nouvelles initiatives ? Dans le passé ces organisations ont toujours été des expériences agréables. Pour des organisations flèches et étoiles il y a des homologations spéciales. Elles ne peuvent pas être utilisées pour une homologation de 50 ou 25.

#### 7. **Calendrier 2016**

Frans demande aux organisateurs de rentrer leurs demandes avant le 31 mai 2015. Un formulaire se trouvera sur le website à partir du 15 mars 2015. On utilise le formulaire à remplir et renvoyer ou on imprime le formulaire. Pour éviter des discussions, il demande de respecter les semaines calendrier comme accordées en 2015.

## 8. **Rapport du webmaster**

En 2014 le site internet a reçu 20.454 visites. Cela présente une augmentation de 12,8 % par rapport à 2013.

La newsletter comptait fin 2014, 193 abonnés contre 173 fin 2013.

Les services gratuits de YMLP, pour envoyer la newsletter, n'autorisaient que l'envoi de 1000 bulletins par mois. Avec 193 abonnés, cela n'était plus suffisant. Donc Alain va utiliser SENDINBLUE, qui est également gratuit, mais permet désormais d'envoyer 300 bulletins par jour. Celle-ci permet aussi de prendre certaines statistiques. Alain a constaté que seulement la moitié des newsletters envoyés, est ouverts. Encore une remarque sur les flyers. Pour avoir une belle présentation sur le site Web. Envoyez les par préférence à Alain en Word ou Excel. Les versions papier scannées donnent un résultat pire.

## 9. **Distributions des souvenirs 5<sup>ième</sup> et 10<sup>ième</sup> coquille**

Cette année il y a 5 personnes à féliciter pour leur 5ième coquille :

Debooserie Maria

Desloovere Marcel

Goossens Ivo

Top Adriaan

Vanoverberghe Monique.

## 10. **Divers**

- Willy a décrit le règlement, quelle distance d'une marche en heure peut être utilisée pour la coquille. L'explication sera publiée sur le site EURAUDAX.
- Antoine propose de vendre des vestes 'Soft-fleece' avec le logo EURAUDAX. Ceci pour promouvoir l'EURAUDAX.

Il sera possible de le commander par le site ou en demandant à un des membres du comité. Prix de vente 40 euro. Cette veste coûte environs 50 euro. La différence est payée par la caisse Euraudax.